Imprimatur

www.imprimatur.fr

Des médias en Haïti p. 2 et 3

Rebetiko **l'album qui défie Angoulême** p. 10

Montage photo : Pierre Breteau

IDENTITÉ CONTRÔLÉE

P. 5

JOURNAL-ÉCOLE DE L'INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE • GRATUIT • N° 658 DU 28 JANVIER 2010

Ne pas jeter sur la voie publique

Parents adoptants, parents patients

PAR MAUD RIEU ET MATHIAS KERN

Depuis samedi, des portraits d'enfants haïtiens trônent sur le parvis de la mairie de Bordeaux. Ils ont été installés là lors d'une manifestation de parents en attente d'adoption, des parents inquiets. Parmi eux, Christine Carrère témoigne

AVEZ-VOUS EU DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DEPUIS LE SÉISME ?

Oui. Mais elles ne sont pas très rassurantes. L'enfant que j'ai adopté a 4 ans. Au mois de décembre, lors du dernier contrôle de santé, il pesait 13 kilos. La crèche où il vit a reçu de la nourriture mais elle s'en est fait voler une partie. Aujourd'hui, les rations de nourriture sont divisées par quatre alors qu'il n'avait déjà qu'un seul repas par jour. Je n'ose pas imaginer à quoi il ressemble.

OÙ EN EST LA PROCÉDURE ?

Normalement je devais aller le chercher d'ici un ou deux mois. La semaine dernière, trente-trois enfants ont été rapatriés parce qu'ils avaient déjà des visas. Ce qui bloque dans mon cas, c'est que la procédure n'était pas finalisée à cent pour cent. La plupart d'entre nous a déjà rencontré son enfant, ce qui est mon cas. Nous le connaissons et lui nous connaît. Nous attendons juste qu'on le rapatrie, qu'il cesse de crever de faim là-bas. Nous ne sommes pas des voleurs.

CONCRÈTEMENT, QUE VOUS DEMANDE-T-ON AU NIVEAU ADMINISTRATIF ?

On a un gouvernement qui veut qu'on fournisse des papiers, mais ces papiers sont enfouis sous les décombres. Pour rapatrier un enfant, il faut la copie du jugement rendu lors de la procédure d'adoption. Certains parents n'ont pas les preuves de ce jugement, seuls les orphelinats haïtiens les détiennent. Les directrices de crèches essayent tant bien que mal de les retrouver mais c'est quasiment impossible. Alors, on voudrait un peu plus d'assouplissement de la législation. On préférerait que les directrices de crèches puissent rester aux côtés des enfants plutôt que de s'occuper des démarches administratives. Aujourd'hui, j'ai la trouille que mon fils y laisse sa peau.

Photo Amélie Baron

Photo Maud Rieu

Bordeaux, rat des villes ?

« Nous devons agir ». Ces mots prononcés par Alain Juppé lors du conseil municipal du 25 janvier dernier ont ouvert le chapitre consacré à Haïti. A la suite de quoi le maire a joint le chéquier à la parole. Au programme : 30 000 euros de subvention, un concert en partenariat avec le TNBA et la volonté de *« rester en contact avec les associations bordelaises présentes sur place »*. Alain Juppé a aussi réaffirmé sa volonté de soutenir les parents en attente d'adoption d'un enfant haïtien. Sans oublier de distribuer des *« remerciements pour ceux qui se sont mobilisés »*.

30 000 euros, c'est 5500 fois moins que le budget alloué au Grand stade, douze fois moins que la passerelle Evento, c'est seulement 13 centimes par Bordelais, c'est deux fois les revenus mensuels d'Alain Juppé. *« Je pense que ce vote là sera consensuel »*, a-t-il conclu. Et généreux ?

« Les Haïtiens sont dignes »

Les six antennes de Radio France internationale installées en Haïti sont restées intactes à la suite du séisme. La radio continue d'émettre depuis Port-au-Prince. Mais la station a bousculé ses programmes. Elle consacre une heure par jour à une émission d'information pratique au service des Haïtiens. Amélie Baron, correspondante locale depuis trois mois, était sur place le jour du séisme

« UNE DEMI-HEURE APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSSE, C'ÉTAIT SURRÉALISTE.

Il y avait des répliques toutes les dix minutes. Mon immeuble n'est pas tombé mais il était bien fendu. Après être sortie, je suis remontée pour prendre mon appareil photo et mon magnéto. C'est un réflexe basique de journaliste. Pas forcément la meilleure chose à faire quand il y a un tremblement de terre de cette force.

J'ai passé la nuit sur un terrain de basket avec 300 personnes. Là, j'ai pris quelques photos. Mais je n'ai rien enregistré. Des sons assez apocalyptiques, chaotiques, des gens qui crient dans tous les sens, des blessés, des voitures qui défilent : je ne voulais pas les entendre à nouveau. Le lendemain, j'ai marché 15 km peut-être dans Port-au-Prince pour voir les dégâts. Je suis arrivée à l'ambassade de France. J'ai pu utiliser le téléphone satellite de l'ambassadeur, faire un premier reportage et surtout leur dire que j'étais vivante ».

« DANS LES HEURES QUI ONT SUIVI, LES HAÏTIENS SE SONT VRAIMENT SOUDÉS.

Ils se sont organisés en comités de quartier, ils ont partagé tout ce qu'ils avaient. Ça a facilité le travail des ONG. Quand elles sont arrivées, elles ont tout de suite su quels étaient les besoins en nourriture, en médicaments. J'étais avec les secouristes quand ils ont repêché un garçon de 24 ans dimanche. Ils avaient les larmes aux yeux. Ça fait dix jours qu'on continue à récupérer des cadavres ici. On est obligés, parce qu'il faut bien que les gens puissent faire leur deuil. On a été rejoints par des secouristes du monde entier. Si on retrouve toujours des survivants, c'est grâce à eux. Les journalistes qui ont pu sauver des Haïtiens, ils se sont juste trouvés au bon endroit au bon moment. Tant mieux pour eux, ça a fait pleurer dans les chaumières, mais les vrais héros ce sont les secouristes. »

« ON A L'IMPRESSION QUE LES MÉDIAS VEULENT QUE L'ÎLE SOIT À FEU ET À SANG.

Ça me révolte un peu parce que j'aime ce pays et tout ça c'est faux ! C'est peut-être le syndrome de CNN qui veut faire à tout prix du sensationnel. Les scènes de pillage, il y en a eu, mais c'est normal ! Quand les gens voient un magasin fermé plein de nourriture, ils vont se servir. C'est normal, ils ont faim. Durant les distributions de victuailles, il y a eu des bousculades mais ça n'a jamais viré à l'émeute. Il y a 400 000 personnes qui sont dans la rue, à camper, qui n'ont rien. Moi je pense qu'ils sont dignes ! La ville est peut être moins dangereuse qu'elle ne l'était auparavant parce que les gens ont autre chose en tête. »

Photo D. R.

« JE NE ME VOIS ABSOLUMENT PAS RENTRER EN FRANCE MAINTENANT.

Ça peut paraître bizarre mais moi, ma place est là. Ça va être compliqué parce qu'il faudra que je retrouve un logement sécurisé. Mais quitte à faire du camping, je reste là. Il y a du travail pour des mois et des mois, et moi je veux rester pour en parler. Bientôt les caméras du monde partiront parce qu'elles trouveront un autre sujet. Mais la reconstruction va commencer, avec ses problèmes de logistique, de santé. Moi, je ne veux pas qu'on oublie. »

Les centres rangent les aiguilles

76 jours. Telle a été la durée de vie des centres de vaccination de Bordeaux mobilisés contre le virus H1N1. Cette semaine, les cinq pôles ferment progressivement. Retour sur leur fonctionnement qui a oscillé entre bousculades et désertion

Le centre l'Athénée, dernier en activité, ferme ses portes vendredi 29. Photo L.-M. Méchaouri

Lundi 25 janvier, 11 h 30. Dans la salle d'attente du centre l'Athénée, une seule chaise est occupée. *« Depuis la rentrée, le rythme est vraiment calme »*, reconnaît Dominique Bentejac, le coordinateur local. *« On pense avoir reçu tous les volontaires. »*

Les anxieux ont fait leur apparition dès l'ouverture des centres à la mi-novembre. C'est pour les canaliser que la Cnam a créé les bons de vaccination. Mais ils restent peu nombreux, pas plus de 20 à 30 par jour. Les stocks ne s'écoulent pas non plus dans les collèges et les lycées. Mais là-bas, la procédure est double. Une autorisation parentale, puis l'accord de l'élève lui-même sont successivement requis.

Puis vient le mois de décembre avec ses longues files d'attente. 150 personnes sont au rendez-vous les jours d'affluence. Une dizaine de fois, le centre doit refuser l'entrée à ceux qui n'ont pas de bons. La Gironde devient le deuxième département français en nombre de vaccinés, derrière le Nord.

Ça n'affole pas le personnel administratif, choisi en grande partie pour son sang-froid. Responsables des bureaux de vote, habitués du public, ils sont spécialistes du relationnel et des *« râleurs. »* Mais le souffle retombe lors des vacances de Noël.

Finalement, seulement 10 % de la population bordelaise s'est fait vacciner. Pour Dominique Bentejac pas de doute, la faute incombe aux médias. *« Ils ont tout fait pour nous dénigrer en disant qu'on était nuls »*, assène-t-il. Mais il explique également ce *« lynchage »* par le manque de communication du ministère. Et de regretter le décalage du discours national basé plus sur les règles parisiennes que sur le local.

Dernière tâche avant de fermer définitivement les centres, renvoyer les 23 000 vaccins restants à l'EPRUS, l'Etablissement public de réponse d'urgence sanitaire, en attendant leur revente à d'autres pays.

GAËLLE EPINAT

Piqûre de rappel

A l'instar de la psychose nationale, la Gironde a déployé un véritable arsenal pour faire face à feue la pandémie de grippe A. Pas moins de cinq centres de vaccination ont été installés à Bordeaux, vingt dans tout le département. Au total, plus de 133 000 personnes ont jugé nécessaire de tendre le bras, soit 10 % de la population. Au plus fort de la campagne de vaccination, près de 26 000 girondins ont été piqués en une semaine. A Bordeaux, ce sont 30 fonctionnaires administratifs qui ont été réquisitionnés, autant pour le personnel médical. Au final, 23 000 vaccins ont été utilisés : la moitié du stock prévu.

L.-M. M. ET G. E.

À LA BARRE

Tribunal correctionnel, lundi 25 janvier

« Le rapport de la médecine légale fait froid dans le dos, martèle la procureure, *il aurait pu mourir. »* Et cela, pour quinze euros. Lui, c'est K., 16 ans. Le 31 décembre, il est transporté d'urgence à l'hôpital : fracture d'une côte et perforation du poumon gauche. Sa survie, il la doit principalement à son jeune âge et à une lame un peu trop courte. La scène se passe à Lormont. Le jeune homme veut récupérer les quinze euros qu'il a prêtés à O., 19 ans. Au téléphone, un rendez-vous est fixé, les insultes suivent. A son arrivée, K. est accompagné d'amis. Il s'avance, gifle O. Ce dernier a un couteau dans sa poche. Mouvement circulaire, poignard dans le dos. K. est à terre. *« J'ai eu peur. Ils étaient plusieurs contre moi. Je n'ai pas voulu lui faire de mal »*, explique le jeune O., étonnamment calme, dans le box des accusés. Celui qu'on décrit comme un garçon gentil ne conteste pas les faits. Il n'a pas de casier judiciaire, s'est rendu lui-même au commissariat après l'agression. Pourtant, ce soir-là, il aurait pu commettre l'irréparable. Il en a conscience. Verdict : dix-huit mois de prison dont douze avec sursis. Pour quinze euros.

« L'enfer. » Un terme prononcé plusieurs fois par la procureure au cours de l'audience. Il y a d'abord l'enfer de F. et M., deux cousins de 22 et 25 ans. L'un alcoolique, l'autre analphabète et sans domicile fixe. Tous deux à peine sortis de prison et poursuivis pour tentative de vol et dégradation d'un véhicule. *« C'était juste pour dormir »* en attendant les premiers bus, assure F. sans conviction. C'était surtout la *« chronique d'un désastre annoncé »*, l'exemple même d'une sortie de prison non préparée, selon la procureure, qui souligne la *« monstruosité juridique »* que constituerait, dans leur cas, l'application de la peine plancher. Il s'en sortent avec quatre mois ferme.

Et puis, il y a l'enfer conjugal. Celui de femmes victimes de *« tyrans domestiques qui s'en prennent à plus faible qu'eux. »* Pas moins de trois affaires de violences domestiques. A l'image de celle d'I., un mari aimant parmi tant d'autres, qui prouve son amour depuis vingt ans à force de coups et d'insultes. Le 24 janvier, une dispute éclate : son épouse veut divorcer. Et c'est la menace de trop, à l'arme blanche cette fois, qui la pousse à chercher refuge au commissariat de Mérignac. Hors de lui, le prévenu détériore les locaux et blesse l'agent de garde. Lui qui pourtant, jure *« devant Dieu »* n'avoir jamais frappé son épouse. *« J'aime trop ma femme et mes enfants »*, assure-t-il, larmoyant. Certainement *« pas de la bonne manière »*, rétorque la présidente, qui énonce la sentence : un an de prison dont six mois fermes, assortis d'une mise à l'épreuve de deux ans. Le prévenu éclate en sanglot : *« Je ne sortirai pas vivant de là. »* Il est évacué.

LEÏLA-MATHILDE MÉCHAOURI

IDENTITÉ CONTRÔLÉE

**« ÊTRE OU NE PAS ÊTRE… »
C'EST BIEN JOLI ! MAIS ÊTRE QUI ?
CELUI QUE JE VEUX ÊTRE, OU CELUI
QU'ON ME LAISSE ÊTRE ? ENTRE ÉTAT,
FAMILLE, AMOUR, CROYANCES…
JE SUBIS OU JE CHOISIS ?
SE CHERCHER, C'EST BIEN.
SE TROUVER, C'EST MIEUX.**

Immigrés certifiés Norme Française

Pour rejoindre leur famille en France, les candidats à l'immigration doivent prouver qu'ils connaissent les valeurs de la République. Un test à la légitimité incertaine

« J'ai l'impression d'avoir été pris pour un attardé mental. » Mouldi est amer. Après deux ans et demi passés en France, le voilà réexpédié dans son pays natal, la Tunisie, pour s'entendre poser six questions auxquelles *« un enfant de huit ans pourrait répondre. »* Un dispositif pourtant rendu obligatoire par l'Etat français depuis le 1er janvier 2008, et qui concerne les étrangers dont le conjoint ou la famille habite la France. Pour rejoindre leurs proches, en plus du test de langue, il leur faut désormais passer un « test de connaissance des valeurs de la République ».

En février, Mouldi célébrera les dix mois de son mariage avec Clara, une Française « pure souche ». Il n'avait pas de papiers quand il est entré sur le territoire français, en juillet 2007. Il n'en avait pas davantage en se mariant, l'année dernière. Tous deux pensaient alors qu'obtenir un titre de séjour serait simple et rapide. Mouldi souffrant du diabète, il a fait une demande en tant qu'étranger malade. L'insuline dont il a besoin ne se trouve pas en Tunisie. On leur avait promis *« une réponse forcément positive. »* Mais en novembre, le couperet tombe : demande rejetée. Malgré son mariage, malgré sa maladie, le voilà « obligé » de quitter le territoire français pour faire sa demande de visa depuis son pays d'origine. C'est la procédure habituelle pour les immigrés entrés sur le territoire de façon irrégulière, même mariés à un(e) Français(e).

Ironie du sort, en Tunisie, on le considère comme Français, *« étranger à [son] propre pays »*. Alors qu'en France, c'est un immigré clandestin que l'on teste. Et que l'on vexe. *« J'ai l'impression que les administrations croient que les Maghrébins sont tous des tyrans avec leur femme. J'ai quand même eu droit à la question suivante : « Une femme peut-elle conduire en France sans l'autorisation de son mari ? »*

UN RALLONGEMENT DES PROCÉDURES

Mouldi n'est pas seul à critiquer le bien-fondé de cette procédure. En avril 2009, dans son rapport annuel, le HCI (Haut conseil à l'intégration) a mis le doigt sur certaines failles et absurdités. Ce test, rappelons-le, s'effectue de l'étranger, sans préparation aucune. Si les questions semblent abordables, les chiffres montrent que le taux de réussite est beaucoup plus élevé dans les pays francophones. En 2008 par exemple, seuls 65 % des Turcs concernés l'ont réussi contre 99 % des Sénégalais. En cas d'échec, le candidat doit suivre trois heures de formation avant de le repasser. Les personnes vivant loin des centres agréés sont désavantagées. La procédure peut prendre des mois.

Mais que se passe-t-il en cas de nouvel échec ? Et bien, c'est là toute l'incohérence de la chose… Il ne se passe absolument rien. L'échec n'empêche pas l'obtention d'un visa. L'Etat a rendu obligatoire un test de connaissances à l'intitulé pompeux, mais se moque du résultat. Alors à quoi bon ?

Pour Frédéric Alfos, président de l'Asti (Association de soutien aux travailleurs immigrés) à Bordeaux, la manœuvre est évidente. Il dénonce un rallongement des procédures qui peut aller jusqu'à des années et qui, selon lui, entrave le droit de vivre en famille. *« En vingt-cinq ans d'engagement à l'Asti, j'ai vu évoluer le droit du côté négatif. A chaque nouvelle loi, c'est une porte entrouverte qui se ferme. »*

Néanmoins, Mouldi se sent français. Mais rien à voir avec le fameux test. *« Je n'ai rien appris de plus avec ce test. L'identité française, c'est en vivant en France qu'on se la crée tout seul. Je me sens français parce que je vis en France, j'ai deux de mes frères là-bas, je suis marié avec une Française et ce sera le pays de mes enfants, si on me laisse rentrer… »*

On lui demande de comprendre les valeurs françaises. Mais pour l'instant, ce qu'il ne comprend pas, c'est qu'on le renvoie dans son pays, pour une durée indéterminée. *« Ce n'est pas normal d'obliger un couple qui s'aime à se séparer aussi longtemps. Bien sûr, j'étais en situation irrégulière ; mais mettre autant de temps pour obtenir un visa, avoir autant de démarches administratives ; que personne ne soit capable de nous donner une date, un délai, c'est vraiment n'importe quoi. »*

MAÉVA LOUIS

A VOUS ! EN FRANCE…

- Quelle est la capitale ?
- Une femme peut-elle divorcer ?
- La femme a-t-elle les mêmes droits que l'homme ?
- Le racisme est-il puni par la loi ?
- Y a-t-il une religion officielle ?
- Citez trois présidents de la République.

Quand y en a plus, y en a encore

L'apprentissage des valeurs de la République ne s'arrête pas là. Quand Mouldi et tous les autres débarqueront sur le sol français, visa en poche, ils signeront un contrat avec l'Etat, le CAI (Contrat d'accueil et d'intégration). Au programme, entre autres choses : une journée de « formation civique ». Ou comment aborder neuf notions en six heures, de l'histoire de France aux symboles républicains en passant par les institutions, les Droits de l'homme, ou encore l'Union européenne. Un objectif intenable d'après le HCI ; un programme « lourd et complexe », sous forme d'exposé magistral et aux moyens matériels insuffisants. Pas de place au débat, à l'échange. Les auditeurs, issus de pays différents, n'ont pas le même niveau de français. Cette formation, elle, n'est suivie d'aucune évaluation. Il n'est pas certain que les migrants en retiennent grand-chose, ni que cette journée civique renforce leur sentiment d'être Français. D'ailleurs, que de démarches à affronter s'ils souhaitent le devenir un jour ! On testera leur connaissance des valeurs de la République à toutes les étapes du parcours : renouvellement du premier titre de séjour, demande de carte de résident après dix ans, et demande de naturalisation.

Il était une foi, au royaume de la laïcité...

Siham et Mustapha ont franchi le pas de la conversion. Plongée dans un monde méconnu et préservé, où la foi religieuse est raisonnée

Mustapha Amari lors d'un pélerinage d'étudiants en Alsace. Photo D. R.

En entrant dans l'appartement de Siham à Cenon, n'imaginez pas pénétrer dans la caverne d'Ali Baba. La décoration est sobre et des couleurs pastel tapissent les murs, comme pour illustrer la sérénité que l'ancienne institutrice affirme avoir trouvé en devenant musulmane. Il y a six ans, Siham était une femme impatiente et angoissée, trois fois divorcée. Comblée en tant que mère de quatre enfants mais loin d'être heureuse, elle commence alors à s'intéresser à l'islam, jusqu'à sa conversion en 2005.

« Je suis enfin libre ! »

A la même époque, Mustapha Amari fait en quelque sorte le chemin inverse. Né en Algérie d'un père algérien et d'une mère française, il vit en France dès l'âge de cinq ans et a été élevé dans une famille de confession musulmane. « *On respectait les interdits. Pas d'alcool, pas de porc… J'ai fait le ramadan en entier à partir de l'âge de 13 ans et je priais de temps en temps avec mon papa. Il est vraiment pratiquant, il fait ses cinq prières par jour. Ma maman aussi s'est mise à prier souvent vers la fin de mon adolescence.* » Aujourd'hui, le jeune homme n'a quasiment plus de contacts avec sa famille depuis qu'il s'est fait baptiser, il y a cinq ans. Son père l'a renié. Après des études de philosophie, Mustapha suit une formation biblique, théologique et à la vie communautaire. Il songe à devenir prêtre.

Siham, elle, est la fille d'un homme violent qui se disait humaniste et voulait à tout prix que ses enfants soient cultivés, tout ça sans la moindre cohérence. Elle a grandi bercée par les morceaux de Glenn Miller et les chansons de Jacques Brel, entrecoupés de discours d'Adolph Hitler. L'appel à la prière résonnait parfois aussi à la maison où la volonté d'une éducation pluriculturelle écrasait toute foi religieuse. Adolescente, elle s'intéresse aux religions du Livre, par curiosité et par rébellion aussi, mais exècre les discours moralisateurs. La véritable foi religieuse ne viendra que bien plus tard, bien après les coups de son père et le harcèlement de ses maris, après le doute, le manque d'amour et de tendresse. « *J'ai trouvé que les musulmans avaient une approche apaisante de la vie. Responsable, raisonnable et apaisante, à l'opposé de ce que j'avais vécu.* »

Pas la peine d'éplucher leur passé. Rien n'a conditionné ces deux Français à croire en Dieu. Peu importe l'âge, le lieu ou l'origine sociale. Siham et Mustapha ont des vies diamétralement opposées en apparence, mais ils partagent la même recette du bonheur : la foi. Siham admet avoir remis en cause l'existence même d'un dieu avant d'entamer sa quête sous la forme de questions et de recherches. Mustapha, lui, a constamment cru en une force supérieure sans toujours pouvoir la définir. « *Je me suis d'abord demandé si je me sentais vraiment musulman. Je me suis rendu compte que non. J'ai ensuite commencé à lire un certain nombres de livres de philo, à débattre quasi-quotidiennement avec des camarades de classe et à aborder la question de façon rationnelle. Plus je réfléchissais sur la question, plus je me rendais compte qu'elle était importante et plus j'étais perplexe. Je suis donc devenu agnostique, c'est-à-dire que je pensais qu'il n'était pas possible pour l'Homme de disposer des moyens de connaissance pour connaître la vérité sur Dieu ou un quelconque Être métaphysique.* »

Après une visite de la cathédrale de Strasbourg, qui éveille sa curiosité au moment de la messe, Mustapha décide de lire la Bible dans un souci « *d'bonnêteté intellectuelle* ». « *C'est ainsi que je me suis découvert chrétien* », explique-t-il.

Pour les deux convertis, c'est un processus réfléchi et, surtout, personnel qui les a amenés à se tourner vers une religion qui leur convenait. Le père Xavier Molle, prêtre de la paroisse Sainte-Croix, et Mahmoud Doua, imam à Cenon, s'accordent à dire que les véritables conversions, l'abandon d'une religion pour une autre, sont rares. Il s'agit plus souvent de personnes élevées dans une tradition religieuse sans véritable foi qui, un jour, deviennent croyantes. « *La majorité des cas que j'ai vus, c'était des catholiques baptisés mais pas pratiquants et qui n'adhéraient pas vraiment au crédo de la trinité* », précise Mahmoud Doua qui aide les futurs convertis à l'islam en leur dispensant cours et conseils. Comme Siham et Mustapha, ils ont souvent soif de savoir et cherchent des réponses. Prêtres et imams sont prompts à les aider.

Certains, bercés par des discours stéréotypés largement diffusés, y verront un paradoxe, mais c'est bel et bien dans la religion que Siham a pansé ses plaies : « *J'ai enfin trouvé le style de vie qui me convenait.* » Jamais elle n'évoque l'Islam comme une religion qui la soumettrait. « *Je suis enfin libre* », affirme-t-elle en berçant son plus jeune fils, endormi dans ses bras. Le cinquième enfant de la fratrie est né il y a trois ans de son union avec un musulman. « *Je me suis retrouvée seule à 41 ans. Après ma conversion, je voulais que mon mari soit musulman. Je savais que plus jamais je ne pourrais partager la vie d'un non-musulman* ».

Mahmoud Doua. Photo D. R.

Le voile, elle le portera plus tard, quand ses enfants auront grandi et qu'elle sera seule à supporter les conséquences d'un tel acte, à une époque où s'affirmer musulman est souvent vécu comme une provocation. « *Je ne souhaite pas exacerber les tensions* », avoue-t-elle, dans un moment de malaise. Siham reste discrète, même à la maison. Elle n'a jamais parlé de sa conversion à ses enfants car elle souhaite qu'ils se forgent leur propre identité, sans tomber dans le schéma de reproduction des croyances parentales. Elle ne souhaite pas non plus voir son nom de baptême dans un article relatant sa conversion pour épargner ses « *petites de 8 et 11 ans* », sans pour autant admettre que certaines contraintes l'empêchent de vivre pleinement sa foi. Siham est d'abord une mère de famille. « Siham, c'est mon nom musulman. Ca veut dire les flèches. C'est le nom que j'ai choisi et c'est comme ça que m'appelle mon mari. »

« Je suis un Mustapha chrétien »

Mustapha, lui, affiche un peu plus sa foi depuis qu'il suit une formation biblique : « *Je vis la religion de la même manière qu'au début, en dehors de l'abbaye. Je ne me cache pas et je ne crie pas dans la rue que Jésus nous aime. Mais il m'arrive de faire le bénédicité au restaurant avec des amis ou de participer à de l'évangélisation de rue. En réalité, j'ai un vrai désir de vivre plus ouvertement ma foi grâce à cette formation.* »

Il a pris un nom de baptême, Mustapha-Jean, mais continue de se faire appeler Mustapha. « *Je n'ai pas eu envie de changer de prénom, parce que je trouvais que mon identité était d'être un Mustapha chrétien. Changer de prénom aurait été effacer mes origines, mon cheminement. Là, pour le coup, on aurait pu me soupçonner de vouloir renier mes racines, alors que ce que je suis en tant que chrétien aujourd'hui puise ses racines dans le musulman que j'ai pu être hier. Si j'ai quand même ajouté un nom chrétien à mon nom, c'était plutôt comme pour un mariage, pour signifier une alliance nouvelle.* »

Tout en préservant ce qu'ils étaient avant leur conversion, Siham et Mustapha ont en commun d'avoir opté pour le changement, envers et contre tout. C'est aussi ça, être français.

ANGÉLIQUE LE BOUTER ET SIMGENUR GUDEBERK

Des chiffres et des lettres

LE COMPTE EST BON

Comment, un débat sur l'identité ? Vous voulez rire ! Oubliez vos beaux discours sur la nationalité, la religion, les casquettes à l'envers et les langages djeune's ! Notre identité et notre destinée sont déjà toutes tracées, alors à quoi bon se chamailler pour ces futilités. La numérologie, voila la réponse ; ou plutôt l'arithmosophie, l'étude philosophique des nombres. Michel Darras est numérologue depuis 45 ans. Un illuminé de service ou un positiviste chiant, c'est au choix. Michel découvre la structure intime et le fonctionnement d'un individu grâce aux nombres générés par le patronyme et le prénom. Ces nombres sont des méta-langages, les seuls liens possibles entre l'homme et la divinité. Entre trois et neuf heures de travail intense lui sont nécessaires selon la complexité de l'âme étudiée. Ces analyses ne sont pas à la portée de tous car Michel se multiplie en plusieurs vies pour les réaliser. Il aide ceux vivant dans une doublure d'eux-mêmes dirigée par un environnement social ou professionnel à retrouver leur chemin. Grâce aux nombres, ils établissent un projet de vie pour ne plus subir les coups du destin. Mais ne lui dites pas que les nombres figurant sur notre carte d'identité ou notre permis influencent notre identité, il n'y croit pas. Tout juste pourrait-il trouver un lien entre la carte et son possesseur après un travail de longue haleine. Et ne doutez pas de ses capacités ! Dans les années 60, une célèbre voyante de Paris, Judith Henry, lui a dit qu'elle l'avait vu (dans une de ses vies antérieures) comme étant un proche de Pythagore. Le plus drôle, c'est qu'elle ne savait pas qu'il s'occupait déjà des nombres...

J. M.

© Éditions La Découverte

DÉBAT SUR L'IDENTITÉ NATIONALE

« Les gens ont des tas de choses plus importantes à faire »

Les débats locaux sur l'identité nationale ont plutôt mobilisé des franges âgées de la population, et porteuses d'« une certaine idée de la France »... Quid des personnes issues de l'immigration ? Entretien avec Evelyne Ribert, sociologue.

Vous expliquez dans votre livre que le modèle d'appartenance nationale qui a longtemps prévalu en France est aujourd'hui mis à mal. Le débat sur l'identité nationale en constitue-t-il les derniers avatars ?
Je crois d'abord que ce débat existe pour des raisons électoralistes, c'est sa motivation principale. Il intéresse peut-être davantage des personnes âgées, des retraités et participe d'une logique de réaffirmation des principes d'un modèle d'appartenance nationale qui n'a plus tellement cours. Et je pense que l'effet que ça peut avoir sur les jeunes issus de l'immigration, ou sur la population issue de l'immigration en général, n'est pas du tout de renforcer d'éventuels sentiments d'appartenance, mais plutôt d'accroître leur sentiment de stigmatisation. Je crois que ça a plutôt des effets contre-productifs en terme d'intégration, de bien-être en France.

Cela peut expliquer qu'on ait peu entendu de Français de parents étrangers dans les débats locaux ?
A partir du moment où on se sent pointé du doigt, on préfère se tenir en retrait plutôt que d'aller participer à un débat plein de présupposés. Si vous regardez la liste des questions que les préfets sont censés poser pour organiser le débat, elles sont quand même très largement orientées. S'abstenir, c'est aussi une façon de montrer qu'on n'est pas d'accord, une façon de critiquer la légitimité de ce débat. Et puis, il faut du courage pour aller s'affronter à un public dont on peut supposer qu'il a certains préjugés. Sans compter que les gens ont des tas de choses plus importantes à faire. Et il en va de même pour beaucoup d'autres Français, de jeunes.

Vous écrivez d'ailleurs dans votre livre que le rapport souple, pragmatique, à l'identité nationale, est commun à un grand nombre de jeunes Français, quelle que soit l'origine de leurs parents.
Absolument. Quand on regarde les enquêtes européennes qui avaient été faites dans les années 90 et qui comparaient le sentiment d'appartenance des jeunes de différents pays européens, on s'aperçoit que le taux de jeunes Français ayant un sentiment d'appartenance ou se sentant fiers d'être Français était parmi les plus bas par rapport aux autres pays européens. Donc, c'est quelque chose qui caractérise la France. Et en ce sens, si les personnes issues de l'immigration ne manifestent pas un sentiment d'appartenance énorme, c'est une marque de leur intégration plus qu'un signe de non-intégration.

Pour autant, cette tendance ne met pas en péril la nation, contrairement à ce que suggère le débat ?
Oui. Le débat, de même que la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, induit implicitement que l'immigration serait une menace pour la cohésion nationale. Mais dans la réalité, ce n'est pas du tout le cas. Les jeunes qui sont issus de l'immigration, on peut dire ce qu'on veut, mais ils sont profondément intégrés. Dans la grande majorité des cas, la France est le pays où ils souhaitent vivre, et c'est évident qu'ils en partagent les valeurs essentielles. Mais étant stigmatisés, ils ne vont pas toujours dire « *oui je me sens français, oui oui j'aime la France* ». Au contraire, ils retournent le stigmate : « *je me sens portugais, marocain etc.* » et peuvent parfois se placer dans une attitude de défi. Mais si on les fait parler sur la France et sur le pays de leurs parents, on s'aperçoit très bien qu'ils partagent les valeurs qu'on met en avant en France : la démocratie, l'importance accordée à l'éducation, la légalité, l'absence de corruption notamment, ce qui relève de la solidarité nationale.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATTHIEU JARRY

Evelyne Ribert est l'auteur de *Liberté, égalité, carte d'identité. Les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale,* La Découverte, Paris, 2006.

TÉMOIGNAGES

JEAN-BAPTISTE, 28 ANS, PARENTS ESPAGNOLS

Ce débat est absurde. Pourquoi vouloir nous dire ce que c'est être Français ? Je suis né ici, je travaille, je paye mes impôts, qu'est-ce qu'il faut de plus ? J'ai souvent l'impression qu'il faudrait que je sois plus patriote que les Français dits de souche parce que mes parents ont été accueillis par la France. Mais quand je vois ce qui se passe en ce moment : ce débat, les Afghans renvoyés chez eux, je me dis que la France n'est plus la même terre d'accueil.

AMINA, 28 ANS, PARENTS EGYPTIENS

Ce débat, je le mets au même rang que le débat sur la burqa, le port du voile ou la construction des minarets. Je refuse par principe d'en parler ou d'échanger dessus. Pour moi ces discussions ne mènent à rien de constructif et c'est toujours la même chose : on attend avec une certaine curiosité (souvent malsaine) de voir ce que j'ai à dire lorsque l'on me demande mon avis (sur mon lieu de travail, lorsque j'étais étudiante etc.). Pour moi ce débat n'a pas lieu d'être et j'en veux aux responsables politiques nationaux mais aussi aux médias d'avoir stigmatisé toute une partie de la population française.

Photos D. R.

ENQUÊTES PRÉ-MARITALES

Drôle d'ambiance pour un mariage

Voulez-vous vraiment prendre cet homme pour époux ? Etes vous réellement amoureux ? N'ayez crainte, l'État mène l'enquête et répond à toutes vos interrogations, quitte parfois à dépasser ses droits

L'histoire commence ainsi. Hicham, un docteur en sciences politiques débarqué de son Maroc natal en 2003, et sa future épouse déposent un dossier de mariage à la mairie de leur domicile. « *Une formalité, rien de plus qu'un enregistrement.* » Aucun entretien avec un officier de l'état-civil. Deux semaines après, le récépissé de dépôt arrive chez eux, assorti d'une convocation du procureur de la République. Cela signifie que la mairie où doit se tenir la cérémonie a formulé de sérieux doutes sur la sincérité de leur union. Le mariage est au point mort. Le couple se rend confiant à la préfecture de police, certain qu'il n'aura aucun mal à se justifier.
Sur place, « *tout était réglé pour nous déstabiliser* », dit Hicham aujourd'hui. « *A peine franchi le seuil du bâtiment, des policiers nous ont escortés jusqu'à la pièce de notre entretien. Ils ne nous ont plus lâchés jusqu'à notre départ. Il y avait des portes blindées, des policiers à chaque coin de couloir. Nous n'étions qu'un vulgaire numéro de dossier.* » Une atmosphère qui va s'alourdir encore lors de l'entretien tant attendu. « *Ils ont commencé à m'interroger sur mon parcours avant de vouloir entrer dans des détails précis et indiscrets. Où vous êtes-vous rencontrés ? Quel livre lisiez-vous à ce moment-là ? Qui a embrassé l'autre pour la première fois ? Avez-vous couché ensemble ? Où et comment avez-vous couché la première fois ? Êtes-vous pratiquant ?* » *etc.* « *L'interrogatoire* », selon Hicham, durera 30 minutes ; celui de sa femme environ une heure (« *ils lui ont posé plusieurs fois les mêmes questions pour la tester* »). Une heure suffisante pour la détruire moralement. Au final, le procureur n'a pas jugé qu'il s'agissait d'un mariage de complaisance. Hicham s'est marié quelques semaines plus tard. Une fête gâchée par le sentiment d'avoir pu tout perdre en l'espace de quelques instants.

> « tout était réglé pour nous déstabiliser »

HUMANITÉ

La version est différente du côté de l'administration. Selon les services de l'état-civil de Bordeaux, ces enquêtes ne concernent qu'une minorité de cas (cinq enquêtes pour 840 mariages célébrés en 2009). Les deux officiers de l'état-civil bordelais, MM Desportes et Comat, souffrent d'une image d'enquêteurs exacerbée par le débat sur l'identité nationale. « *Nous ne sommes pas des enquêteurs chargés de dénoncer au procureur. Nous observons les couples de la façon la plus objective et la plus humaine possible. L'humanité est la base de notre métier, nous ne pourrions pas travailler sans.* » Affirmer qu'un couple peut se séparer à cause d'une enquête pré-maritale est parfaitement injustifié. « *Il s'agit de l'excuse la plus facile pour divorcer une fois les papiers obtenus* », selon eux. Leur seul objectif consisterait à vérifier le consentement mutuel. Peu importe qu'un futur marié soit étranger, voire un étranger en situation irrégulière. Ils se souviennent d'une union entre un sexagénaire et une belle et jeune Camerounaise. Lui voulait profiter de ses dernières années de virilité, elle, de son côté, était consentante. Ils ne trouvaient rien à redire à cela. Ils avouent cependant que le nombre d'enquêtes varie selon les mairies. Certaines d'entre elles, surtout « *vers Paris ou Grenoble* », font du zèle et saisissent le procureur dès qu'une personne au nom africain ou maghrébin dépose un dossier de mariage.
Inutile de se rendre très loin pour dénicher un exemple de zèle. Il y a un an, à Rauzan, petite commune proche de Bordeaux, un Algérien en situation irrégulière voulait épouser une Française, mère de quatre enfants. Le maire, Gérard César, soupçonne un « mariage gris. » Il en appelle au procureur qui ne voit aucun problème à cette union. Le maire se met dans l'illégalité et refuse toujours de célébrer la cérémonie. « *Je n'ai rien contre eux*, explique l'élu, *mais il y a des lois.* » Il écrit alors une lettre au Préfet pour signaler la situation « anormale » de cet étranger. Cette lettre portera ses fruits et l'Algérien sera placé en centre de rétention. Malgré l'action de l'Asti (Association de soutien des travailleurs immigrés) de Bordeaux, il sera expulsé dans son pays d'origine... sans avoir pu se marier.

AMBIGUÏTÉS

Si qualifier les officiers de l'état-civil de « chasseurs d'immigrés » est plus qu'exagéré, dire qu'ils ne s'intéressent pas à l'origine géographique des futurs mariés l'est tout autant. L'un d'eux affirme même « *que si on se rend compte que la fiancée a traversé le détroit de Gibraltar avant de tomber du camion à Bordeaux, il y aura enquête. Que voulez-vous que je pense aussi lorsque je marie un Marocain qui retournera dans son pays pour ses funérailles ? Est-ce normal ?* » Des associations comme *Les amoureux au ban public* dénoncent le durcissement continu des pratiques administratives. « *Ma femme et moi faisons partie de la société*, conclut Hicham. *Ces interrogatoires, ce n'est pas la France ! Où est le cadre républicain et laïc ? Pourquoi la religion vient-elle s'immiscer dans l'administratif ?* » « L'immigration subie » devient le fléau à éradiquer, l'étranger celui qu'il faut maîtriser. Se marier en bleu-blanc-rouge se mérite, alors révisez les fondamentaux : premier ciné, premier dîner, premier baiser. Aucune erreur ne sera tolérée !

JEREMY MARILLIER

En quelques clics...
- *amoureuxauban.net* : mouvement de couples mixtes pour le droit à mener une vie familiale
- *cimade.org* : association d'aide et de soutien aux immigrés
- *cettefrancela.net* : décryptage de la politique française d'immigration

Merci au Code civil qui autorise :

- les mariages avec un ressortissant étranger, même en situation irrégulière
- les unions du lundi au samedi, 24h/24, jours fériés compris
- l'officialisation d'une relation avec un oncle, une belle-sœur ou un frère adoptif
- le maire à être témoin si les amis font défaut
- l'oubli des alliances le jour J
- les « mariages *in extremis* » à domicile avec une personne mourante
- les « mariages posthumes » avec une personne décédée

David Prudhomme peint les marginaux

Les artistes bordelais sont à l'honneur au Festival d'Angoulême. « Médaillé possible », comme il le dit lui-même, David Prudhomme présente *Rebetiko*, un album original qui rend hommage aux rébètes, révoltés hédonistes de la Grèce populaire des années 30

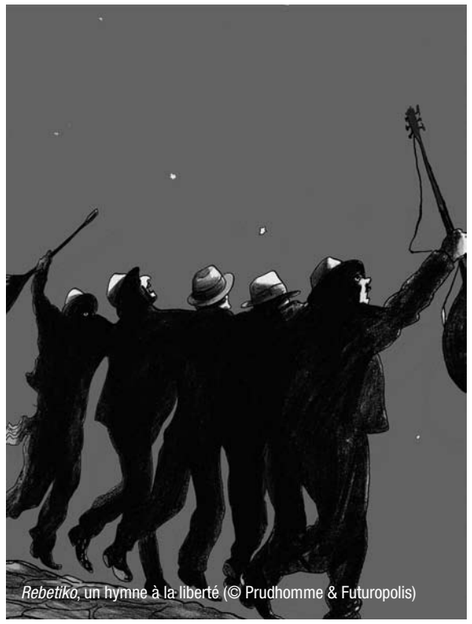

Rebetiko, un hymne à la liberté (© Prudhomme & Futuropolis)

David Prudhomme n'a pas choisi Bordeaux, *« c'est Bordeaux qui m'a choisi... quand j'y ai fait mon service militaire »*. Il y est néanmoins resté, par attrait pour la pierre *« et pour la vie rock »*, concentrée, à l'époque, autour des « Capus ». Depuis une vingtaine d'années, ce dessinateur de quarante ans, originaire de Tours, mène une activité intense, multipliant les collaborations de qualité et les distinctions (Prix essentiel à Angoulême en 2008 avec Pascal Rabaté pour *La Marie en plastique*).

« CHACUN CHERCHE SON REBETIKO »

David Prudhomme est intarissable sur son dernier album. Il faut dire que le sujet lui tient particulièrement à coeur. Le rebétiko, musique empreinte de mélancolie et de contestation, *« c'est quelque chose que j'ai découvert et qui a mûri pendant pas mal d'années »* avant d'être couché sur les planches. Dans *Rebetiko, la mauvaise herbe*, Prudhomme croque des hommes de la rue, des marginaux, issus des bas-fonds d'Athènes au moment où s'installe la dictature en Grèce. Il nous fait partager, le temps d'une journée, l'errance de ces hommes en marge d'une société qu'ils rejettent, partageant alcool, drogues et femmes au son capiteux des bouzoukis, instruments du rebétiko. Les rapprochements avec la société actuelle ne manquent pas : identité, métissage, ivresse, oppression. *« Je pense qu'on est toujours aussi effarouché par ce genre de comportement un peu marginal »*, constate-t-il avant de déplorer *« la présence, encore aujourd'hui, de nombreux interdits et tabous »*.

Le rebétiko, musique empreinte de mélancolie et de contestation

Alors, Prudhomme, auteur engagé ? Il s'en défend. *« La mauvaise herbe, c'est plus de l'évocation que de l'affirmation »*. Il y a pourtant, chez les amateurs de rebétiko, quelque chose qui cristallise les fantasmes de chacun : la démonstration d'une passion vécue à l'extrême contre les anathèmes de toutes sortes. D'une certaine manière *« chacun cherche son rebetiko »*, confie Prudhomme.

LES DESSINATEURS DE LA RUE DE LA ROUSSELLE

C'est dans le quartier historique de Bordeaux, rue de la Rousselle, entre le cours Victor-Hugo et le cours Alsace-Lorraine, que David Prudhomme s'est installé. C'est là aussi que sévissent de talentueux dessinateurs de bande-dessinée. Au 54 réside l'atelier des *Editions de la Cerise*, une bande de jeune dessinateurs rassemblée autour de Guillaume Trouillard. Juste à côté, au 56, on retrouve David. La librairie *La mauvaise réputation* n'est pas loin. Un quartier propice à l'esquisse ? Plutôt *« un effet boule de neige »*, selon David Prudhomme, *« le nombre important de dessinateurs à Bordeaux permet la formation d'ateliers, même si certains préfèrent travailler seuls... moi j'alterne ! »*, tranche l'artiste.

Pour préserver l'originalité de la création, Prudhomme est par ailleurs soucieux de ne pas tomber dans la production à outrance. *« Il faut un an ou deux pour finaliser une histoire et à un moment, on s'extrait un peu de la vie pour plonger dans l'espace à deux dimensions du dessin »*. C'est le domaine privilégié et fragile de la création, au cours de laquelle l'auteur *« essaie de faire suivre à l'histoire le cours de l'intention »*. Et aujourd'hui, bien qu'il ait creusé le sujet, Prudhomme n'est pas rassasié et il confesse, énigmatique, *« sur ce thème, ce n'est peut-être pas fini... »*

ANTHONY CERVEAUX

Angoulême, lever de rideau

Quand on lui parle d'Angoulême et d'un éventuel prix, David Prudhomme reste prudent. « C'est assez étonnant de voir comme ça peut monter pendant quatre jours et puis s'évaporer aussi vite ». Un événement incontournable, certes, mais qui éclipse les autres rendez-vous BD de l'année. « Tout le monde est focalisé sur Angoulême, mais il y a beaucoup d'autres salons ». Prudhomme a d'ailleurs reçu fin 2009 le prix « coup de cœur » du Festival « Quai des bulles » de Saint-Malo pour *Rebetiko*. « Mais Angoulême rappelle au grand public que la bande-dessinée existe, sauf s'il y a une sortie de Titeuf ou d'Astérix en septembre », lâche t-il avec ironie.

Rebetiko de David Prudhomme fait partie des 58 albums sélectionnés pour le prix du « Fauve d'or » récompensant le meilleur album de l'année.

A. C.

Chili sin sangre

Un vent nouveau, venu d'Amérique du sud, souffle sur la scène du Carré des Jalles cette semaine. La compagnie chilienne Teatrocinema investit les lieux pour deux représentations de son spectacle *Sin sangre*. Portrait métaphorique d'un pays troublé face à son passé, l'œuvre a de quoi surprendre. Elle mêle théâtre et cinéma, images et spectacle vivant. Un programme ambitieux qui met en scène Nina, une enfant témoin de l'assassinat de son père. Cinquante ans après, lorsque son regard croise celui du tueur, elle oscille entre désir de vengeance et pardon.

Sin sangre est l'adaptation du roman *Senza sangre* de l'auteur italien Alessandro Baricco, paru en 2002. Le choix d'adapter cette oeuvre n'est pas fortuit. Cet écrivain novateur est connu pour son style unique mêlant littérature, déconstruction narrative et présence musicale. Sous la direction de Juan Carlos Zagal, Teatrocinema s'est pleinement approprié le texte. Chaque séquence a été réécrite dans l'optique d'explorer les limites des genres au service de l'intrigue.

Etienne Bobenrieth, jeune comédien qui a vu naître le projet, décrit *Sin Sangre* comme « un film avec des comédiens sur scène, mais un film qui est chaque jour différent. Chaque représentation est une nouvelle édition ». L'objectif affiché est de concevoir un nouveau langage à la fois cinématographique et théâtral.

Sin sangre est le premier volet d'une trilogie qui promet de bouleverser le rapport du spectateur à la scène. On veut y croire.

SÉBASTIEN JAIME

Sin sangre, compagnie Teatrocinema (Chili), au Carré des Jalles à Saint Médard-en-Jalles.
Vendredi 29 et samedi 30 janvier 2010 à 20 h 30.
Spectacle en espagnol, surtitré en français.

La suite sur .fr

Raoul et Rita « Sur la route »

Photos Francis Deblock

Pour son premier spectacle en Gironde, la compagnie périgourdine Raoul et Rita jouera *Sur la route*, une adaptation du roman de Jack Kerouac. L'Œil La Lucarne accueillera la compagnie du 28 au 31 janvier. L'histoire commence par la commande d'une lecture de ce roman par le conseil général de la Dordogne. *« J'ai été happé par la beauté du texte »*, raconte Thierry Lefever. C'est alors qu'il décide de *« faire quelque chose »* de ce roman. L'acteur débute les répétitions sans savoir où elles vont le mener. A partir de novembre, le roman devient un spectacle théâtral *« à part entière »*. Depuis cette date, vingt représentations ont été données en Dordogne.

«Je tiens à montrer au spectateur que je ne suis ni Jack Kerouac ni Sal Paradise» Thierry Lefever

Publié en 1957, *Sur la route* est le deuxième roman de Jack Kerouac. C'est une œuvre quasi-autobiographique qui s'inscrit dans une période charnière du XXe siècle : au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et une décennie avant les luttes pour les Droits civiques. C'est le récit des errances de Sal Paradise (alias Jack Kerouac), qui voyage au gré du hasard et des rencontres. Les personnages principaux sont inspirés des amis de l'auteur. Allen Ginsberg (Carlo Marx) et William Burroughs (Bull Lee), tous des écrivains éminents de la *Beat Generation*.

La compagnie Raoul et Rita, elle, est originaire du Nord. Ses deux membres, Thierry Lefever et Diane Meunier, ont élu domicile en Dordogne après quelques escales dans le Sud-Ouest, notamment à Pau, à Toulouse et à Auch. Est-ce un fait établi ou une simple coïncidence entre le parcours personnel et l'influence théâtrale? *« Non, simple coïncidence »*, rétorque Thierry Lefever. Il conteste tout rapprochement avec *Sur la route*. Cette distanciation est palpable entre autres par la sobriété de la mise en scène : une chaise rouge et un pupitre, rien de plus. *« Même si je connais le texte par cœur, je tiens à montrer au spectateur que je ne suis ni Jack Kerouac ni Sal Paradise. »*

Thierry Lefever raconte un passage qui l'a marqué dans le roman. Le personnage est dans un bus, il rencontre une fille en chemisier de coton décolleté, il lui demande ce qu'elle attend de la vie. Elle ne sait pas. Elle vit dans une ferme du Michigan et elle n'attend rien de la vie. Elle allait passer toute sa vie à rêver sans jamais partir... Cette fille, elle avait 18 ans et elle était superbe et foutue, déjà foutue à son âge.

MOHAMED HADDAD

Sur la route du jeudi 28 au samedi 30 janvier à 20h30 et le dimanche 31 janvier à 15h30,
L'Œil la lucarne
49 rue Carpenteyre, 33800 Bordeaux
05 56 92 25 06

RÉGIONALES

Rousset en chantier

Le président de Région n'a pas attendu les traditionnels tracts, réunions publiques, conférences de presse pour engager sa campagne. Il y a quelques mois déjà, il investissait un autre terrain : Internet, jouant de Facebook, Twitter et autre site de campagne interactif pour faire passer son message. Décryptage …

LES CLASSIQUES DU GENRE…

Dès le 6 novembre, Alain Rousset annonçait via Facebook le lancement de son site pour les régionales : *www.rousset2010.fr*. Le site comporte les rubriques les plus classiques de la première génération d'Internet. D'abord la présentation du candidat et de son bilan, où le candidat raconte son parcours et vante les réalisations du mandat passé. L'agenda de campagne, qui permet de communiquer les dates-clé de la campagne (meeting, inauguration de permanence, etc.) et une rubrique « échos du net », qui propose une sélection d'articles extraits de la presse quotidienne régionale principalement.

Jusqu'ici, rien d'innovant ni de véritablement étonnant. La surprise vient lorsque l'internaute, curieux, veut ouvrir la rubrique projet du candidat. Et là, désillusion ! Le cybernaute qui brûlait d'impatience de découvrir le programme de son poulain découvre une page quasi vide. Seul un panneau « work in progress » apparaît, avec la légende : « *Nous sommes actuellement en train de travailler sur le projet* ». Au-dessous, on est invité à participer à la réflexion en apportant sa contribution.

… ET LE PARTICIPATIF COMME NOUVEAU CREDO

Et c'est bien là la clé du site Internet de campagne pour les régionales : le participatif !

Le bandeau bleu à droite de la page en témoigne, le candidat PS occupe tous les terrains des « NTIC ». Sur Twitter, Facebook, Dailymotion, Youtube, Flickr, on peut voir Alain Rousset, suivre Alain Rousset, parler avec Alain Rousset, devenir fan d'Alain Rousset…

« *Le site web n'est plus considéré comme la cinquième roue du carrosse, comme un outil qui ne ferait que relayer des choses qui se sont déjà publiées dans les journaux ou à la tv. L'idée, maintenant, est que les gens viennent nourrir un projet en partie écrit* », explique Alexandre Metzinger. Le jeune colistier, responsable de la campagne Internet, en profite pour tacler le concurrent UMP, Xavier Darcos, qui lui « *a fait le choix d'un site vitrine* ».

L'ESPOIR D'ATTIRER LE CHALAND PAR LA FACILITÉ D'INTERNET

Alexandre Metzinger le dit clairement, l'atout d'Internet, c'est sa facilité d'utilisation. « *On participe plus facilement à un forum de débat sur Internet qu'à une réunion publique. La curiosité peut entraîner les gens à venir voir le site, alors qu'elle ne les ferait peut-être pas se déplacer à un meeting.* »

Internet serait donc cet outil rêvé qui permet à tous de s'exprimer ? Reste à savoir si cette volonté de démocratisation n'est pas un leurre. Il y a fort à parier que les personnes qui s'expriment sur les tribunes web soient les mêmes personnes qui occupent déjà le débat dans la sphère « réelle ». Mais même s'il est difficile de définir qui se cache derrière les contributeurs de la toile, dans l'équipe Rousset on veut croire qu'Internet peut mobiliser l'électeur.

JULIE BECKRICH

MISE AU POINT

Les chiffres de la grève au crible

Le traitement médiatique de la grève des fonctionnaires, le 21 janvier dernier, n'a rien de nouveau, mais une fois de plus, il rend chèvre ! Le décalage entre les chiffres du ministère et les chiffres des syndicats lorsqu'il s'agit de calculer le taux des grévistes n'aura échappé à personne.

Prenons le cas du dénombrement des grévistes lors d'une journée d'action dans l'Education nationale. Rectorat et syndicats utilisent des méthodes de calcul différentes. Pour la dernière mobilisation, lemonde.fr indique 15,57 % des enseignants grévistes (chiffre du ministère). Le principal syndicat du secondaire lui, fait état d'un tiers des enseignants. Comment arrive-t-on concrètement à de telles disparités ?

Les organisations syndicales calculent le taux de grévistes par rapport au nombre de personnes qui se rendent effectivement au travail le jour donné. Ainsi, et à juste titre, ce chiffre prend en compte le fait que les enseignants ne sont pas tenus d'être présents dans l'établissement tous les jours (dont potentiellement le jour de grève). Le rectorat, en revanche, calcule son taux de grévistes par rapport à l'effectif total d'un établissement scolaire. Donc, il n'y a aucune chance que ceux qui ne travaillent pas le jour de la semaine fixé pour la grève soient déclarés grévistes. D'où le grand écart entre les deux chiffres.

Mais ça, les journaux ne prennent pas le temps de le dire. Et les chiffres tombent en cascade. Sans mise en perspective…

J.B.

NI POUR NI CONTRE, BIEN AU CONTRAIRE

Air France taxe les gros

« *Air France a raison* », claironne Christophe Barbier, le directeur de *L'Express* dans une vidéo intitulée « Obèses à qui la faute ? », publiée le 20 janvier dernier sur le site de l'hebdomadaire. Raison d'obliger à faire payer un second siège aux passagers à forte corpulence. Imaginez un peu l'actuel manque à gagner pour la première compagnie européenne d'aviation. Avec 14, 5 % d'obèses parmi la population adulte française, Air France-KLM risque de perdre quelques zéros de ses 19 milliards de chiffre d'affaires. Du coup, plus question de continuer à offrir gratis un second siège aux gros, euh pardon, aux personnes à forte corpulence. Dans sa grande bonté, la compagnie a tout de même assuré que les concernés ne paieront « que » 75 % du tarif normal pour leur second billet. « *Alors, qui dit deux sièges, dit double plateau-repas* ?», questionnait l'autre jour un auditeur avisé sur France Inter. C'est peut-être cette menace qui a poussé la compagnie à faire machine arrière. A moins qu'elle ne décide de supprimer les plateaux-repas.

CHLOÉ RONDELEUX

Imprimatur • Journal-école de l'Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine
Fondateur : Robert Escarpit. Directrice de publication : Maria Santos-Sainz
Rédacteur en chef : Chloé Rondeleux
IJBA • 1, rue Jacques Ellul • 33080 Bordeaux cedex • 05 57 12 20 20 • journalisme@ijba.u-bordeaux3.fr
ISSN 0397-068X • Imprimerie centrale, Pessac